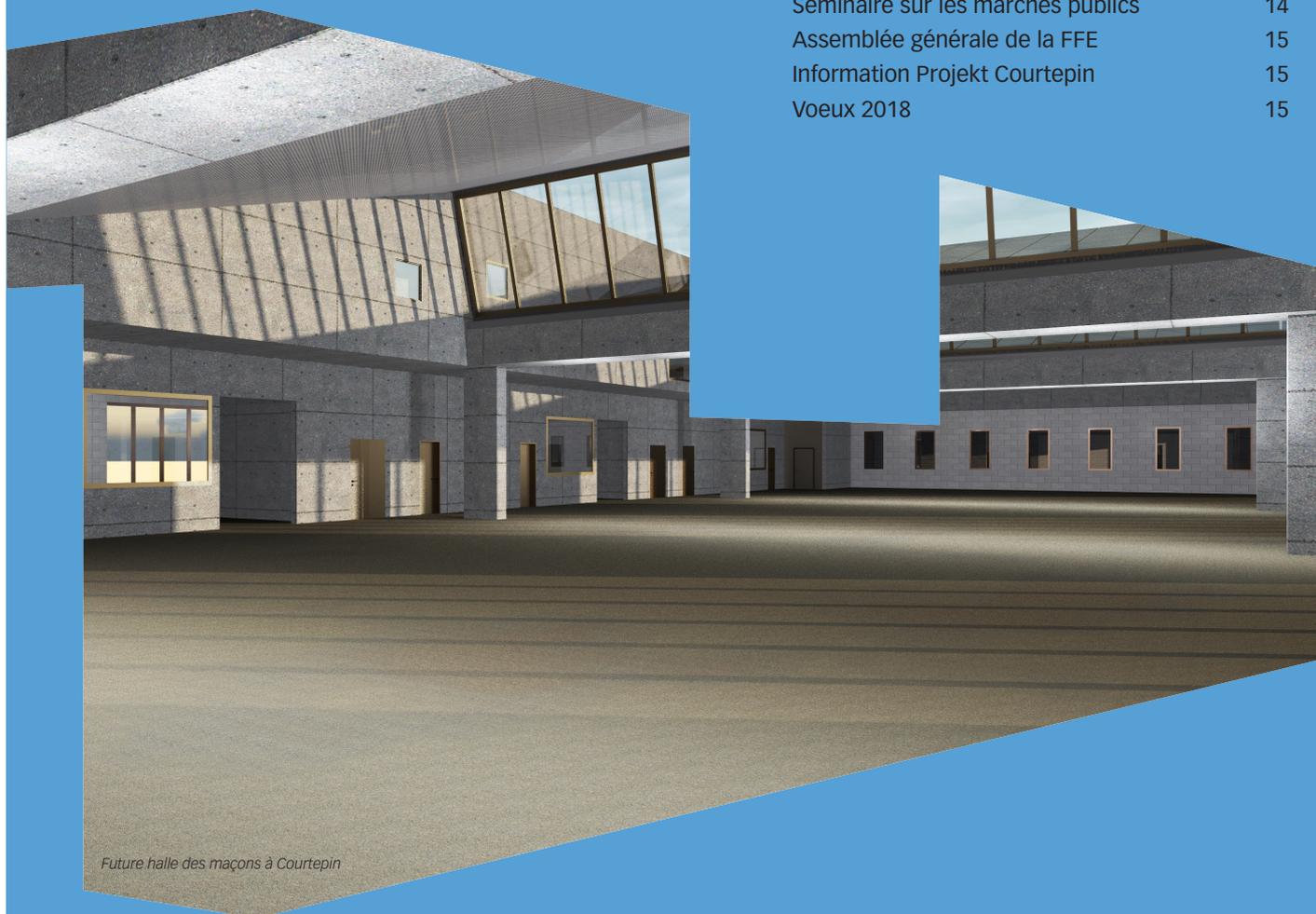


LA FÉDÉRATION ATTEND SON PERMIS DE CONSTRUIRE

DER VERBAND WARTET AUF DIE BAUBEWILLIGUNG

SOMMAIRE

Editorial - Leitartikel	2
Message du Président	3
Information sur le projet Courtepin	3
Félicitations à JPF Construction SA	3
Botschaft des Präsidenten	4
Glückwünsche an JPF Construction SA	4
L'avenir est au BIM	5
Nouveau collaborateur à la FFE	5
Visite de chantiers / Besuch von Baustellen	6
Partenariat pour la santé au travail	7
L'accident au travail coûte cher	10
Der Arbeitsunfall kommt teuer zu stehen	11
Brickskills 2017	12
Comptoir de Morat 2017	12
Gewerbeausstellung Murten 2017	13
Séminaire sur les marchés publics	14
Assemblée générale de la FFE	15
Information Projekt Courtepin	15
Voeux 2018	15



Future halle des maçons à Courtepin

EDITORIAL

En 2016 déjà, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a décidé de s'attaquer avec toute son énergie contre le travail au noir. Avec notre Président, Jean-Luc Schouwey, nous sommes partis « en guerre » !

Première mesure prise durant l'été 2016, une lettre au Conseil d'Etat (CE) pour lui demander une rencontre. La réponse positive est venue rapidement et c'est au mois de novembre de la même année que nous avons pu, avec beaucoup de force, réitérer notre demande à une délégation du Conseil d'Etat accompagné du Procureur général, du Commandant de la police cantonale et du chef du Service public de l'emploi de mener le combat contre le travail au noir. Dans l'intervalle, le soussigné avec son collègue député Jacques Vial, a déposé une motion demandant au Conseil d'Etat de renforcer les bases légales pour lutter « enfin » efficacement contre le travail au noir. Suite à la rencontre avec la délégation précitée, le Conseil d'Etat a créé un groupe de travail avec tous les services de l'Etat concerné par ce fléau (SPE, SPOMI, SCC, Police, Ministère public) auquel ont également participé activement la Fédération, l'Union patronale et les syndicats Unia et Syna. La première réunion a eu lieu au début de l'année 2017 suivie par plusieurs autres. Le rapport intermédiaire déposé au mois de juin a été suivi d'un communiqué de presse dans lequel le Conseiller d'Etat Olivier Curty a clairement montré sa détermination pour lutter efficacement contre le travail au noir. La deuxième moitié de l'année a occupé le groupe de travail à valider 15 fiches techniques proposant de nouvelles mesures pour une efficacité accrue de la lutte contre le travail au noir. Fermeture de chantiers, augmentation des forces de contrôle, engagement d'enquêteurs, collaboration interservices, carte professionnelle sont quelques-unes des mesures proposées. Tous les acteurs de ce groupe de travail ont travaillé à l'unisson et les mesures proposées sont le fruit de leur volonté. Reste au Conseil d'Etat à les mettre en œuvre.



Jean-Daniel Wicht

Jean-Daniel Wicht

LEITARTIKEL

2016 beschloss der Freiburgerische Baumeisterverband, sich mit Leib und Seele gegen die Schwarzarbeit einzusetzen. Mit unserem Präsidenten, Jean-Luc Schouwey, zogen wir «in den Krieg»! Als erste Massnahme schrieben wir im Sommer 2016 dem Staatsrat einen Brief, in dem wir um ein Treffen baten. Wir erhielten rasch eine positive Antwort, und im November 2016 konnten wir unsere Bitte, gegen die Schwarzarbeit vorzugehen, einer Delegation des Staatsrats erneut energisch vorbringen. An diesem Treffen nahmen auch der Generalstaatsanwalt, der Kommandant der Kantonspolizei und der Dienstchef des Amts für den Arbeitsmarkt teil.

In der Zwischenzeit reichte der Unterzeichnende mit seinem Kollegen aus dem Grosse Rat, Jacques Vial, beim Staatsrat einen Antrag ein, um die gesetzlichen Grundlagen zu straffen, damit die Schwarzarbeit «endlich» effizient bekämpft werden kann. Nach dem Treffen mit der oben erwähnten Delegation gründete der Staatsrat (SR) eine Arbeitsgruppe mit allen staatlichen Diensten, die von dieser Plage betroffen sind (AMA, BMA, KSTV, Polizei, Staatsanwaltschaft). In dieser Gruppe wirkten auch der Verband, der Arbeitgeberverband und die Gewerkschaften Unia und Syna aktiv mit. Das erste Treffen fand anfangs 2017 statt, weitere folgten. Nach dem Zwischenbericht, der im Juni eingereicht wurde, teilte der Staatsrat Olivier Curty in einer Pressemitteilung klar seine Entschlossenheit mit, die Schwarzarbeit effizient zu bekämpfen. In der zweiten Jahreshälfte war die Arbeitsgruppe damit beschäftigt, 15 Informationsblätter zu validieren, in denen neue Massnahmen für eine effizientere Bekämpfung der Schwarzarbeit vorgeschlagen wurden. Schliessung von Baustellen, Erhöhung der Anzahl der Kontroll-Kräfte, Anstellung von Ermittlern, Zusammenarbeit unter den Diensten, Berufsausweis – dies sind einige dieser vorgeschlagenen Massnahmen. Alle Akteure dieser Arbeitsgruppe arbeiteten mit vereinten Kräften, und die vorgeschlagenen Massnahmen sind das Ergebnis ihrer Entschlossenheit. Nun ist es am Staatsrat, diese Massnahmen umzusetzen.

Jean-Daniel Wicht

TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11

1752 Villars-sur-Glâne

T 026 460 81 60

F 026 460 81 69

ZI La Guérite 51

1541 Sévaz

T 026 663 22 44

F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

www.hgc.ch

HGC



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Rétrospective

2017 vient de se terminer et nos regards sont, depuis quelques temps déjà, tournés vers 2018. Les sujets de discussion et de réflexion pour les entrepreneurs sont les mêmes que l'an passé. Quel sera le potentiel de travail à venir ? Dans quelle direction le marché va-t-il se diriger ? Quelles mesures prendre si le volume des constructions diminue ? Depuis qu'on en parle, la crise sera-t-elle présente en 2018 ? Ces questions sont légitimes et nécessaires pour tout dirigeant d'une entreprise. Mais prenons quelques instants de recul sur l'exercice écoulé.



Jean-Luc Schouwey

2017 fut une bonne année

L'année 2017 fut globalement bonne pour le gros œuvre du canton de Fribourg et c'est réjouissant. Le chiffre d'affaire du secteur du bâtiment de janvier à septembre est de 15.9 % supérieur à 2016. Par contre, on constate un léger recul pour le génie civil durant la même période. Selon le dernier rapport de la SSE, l'activité dans le secteur principal de la construction est restée stable entre 2017 et 2018. On s'attend toutefois à un recul des commandes dans notre secteur d'activités, pas nécessairement en 2018, mais plusieurs signes montrent une fin programmée de l'embellie dans la construction dans quelques années.

Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Des signes avant-coureur sont là. Le plan cantonal sur l'aménagement du territoire, en consultation actuellement, le renforcement de l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets de chantier, les budgets publics restrictifs, l'augmentation de logements libres dans le canton, la concurrence étrangère, les travailleurs détachés sont autant d'éléments qui auront une influence et vont accroître la pression sur la construction. En conséquence, l'activité du secteur principal de la construction et de nos PME va à moyen terme se modifier. Avec la densification du domaine bâti, la construction de villas va progressivement disparaître au profit de constructions plus importantes. Les surélévations de bâtiments, possibles avec les nouveaux indices, favorisent les matériaux légers au détriment du béton et de la brique. L'introduction de la digitalisation, même si ce n'est, à mon avis, pas pour tout de suite, nous obligera à repenser la construction.

Mesdames et Messieurs les entrepreneurs, je pense que nos entreprises, et peut-être plus encore les petites PME, devront s'adapter !

Restons optimistes

N'attendons pas et prenons le temps de réfléchir afin de trouver les bonnes solutions pour notre avenir. Je souhaite à l'aube de cette nouvelle année, en tant que président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, que la construction reste toujours, à l'avenir, l'empreinte du savoir-faire des entreprises, avec comme objectifs le respect de la bienfaisance de l'ouvrage et la maîtrise de la rentabilité nécessaire à toute entreprise sérieuse.

Je terminerai mon propos par une citation du président John Fitzgerald Kennedy :

« On a toujours le choix. Mais les choix ont des conséquences ! »

Il me reste à vous souhaiter, Mesdames et Messieurs les entrepreneurs, chers partenaires, mes meilleurs vœux pour l'année 2018. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et prospérité.

Jean-Luc Schouwey

PROJET COURTEPIN

La Fédération a mis à l'enquête publique le projet du nouveau centre de Courtepin le 12 mai 2017. Celui-ci n'a fait l'objet d'aucune opposition. Depuis, le dossier est passé à la moulinette des différents services de l'Etat concernés. 4 préavis défavorables nous ont été communiqués le 23 octobre 2017. Les préavis négatifs des services relevaient d'une mauvaise compréhension du projet ou alors d'éléments mineurs à corriger. Les adaptations demandées et les compléments d'information ont été remis au SeCA la première semaine de décembre 2017. Patience, le permis va bientôt arriver !!!

Jean-Daniel Wicht

Toutes nos félicitations à JPF Construction SA

Le vendredi 3 novembre 2017, notre membre, l'entreprise JPF Construction SA à Bulle a reçu à Espace Gruyère un prix de l'Office AI du canton de Fribourg pour son engagement exemplaire dans la réintégration, au sein de son entreprise, d'un collaborateur atteint dans sa santé. Le prix de cette réadaptation professionnelle a été remis par Monsieur Mario Fedeli, Directeur de l'Office AI du canton de Fribourg, en présence de nombreuses personnalités du monde politique et économique fribourgeois. JPF a adapté un poste de travail afin que l'employé puisse, dans une autre activité moins contraignante physiquement, poursuivre sa collaboration avec l'entreprise.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs félicite la Direction et les ressources humaines de JPF pour ce bel exemple de soutien à un fidèle employé. Elle remercie également l'Office AI du canton de Fribourg pour avoir créé ce prix annuel récompensant des entreprises et des travailleurs méritants. Pour cette nouvelle année, nous souhaitons vivement que ce type d'engagement, à relever, soit reproduit aussi souvent que possible à l'avenir.

Jean-Daniel Wicht

BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Rückblick. Das Jahr 2017 ist nun zu Ende und wir denken schon seit geraumer Zeit an das neue Jahr 2018. Die Gespräche und Überlegungen der Baumeister drehen sich um die gleichen Themen wie letztes Jahr. Wie steht es mit dem künftigen Arbeitspotenzial? Wie wird sich der Markt entwickeln? Welche Massnahmen sollen ergriffen werden, wenn das Arbeitsvolumen im Bauwesen abnimmt? Kommt es im Jahr 2018 nun zur seit langem angekündigten Krise? All diese Fragen sind berechtigt und jeder Unternehmensführer sollte sie sich stellen. Doch betrachten wir das vergangene Geschäftsjahr mit etwas Abstand.

2017 war ein gutes Jahr. Insgesamt betrachtet war das Jahr 2017 ein gutes Jahr für das Bauhauptgewerbe des Kantons Freiburg, was erfreulich ist. Der Umsatz im Hochbau von Januar bis September liegt um 15.9 % über jenem von 2016. Im gleichen Zeitraum ist im Tiefbau jedoch ein leichter Rückgang festzustellen. Laut dem letzten Bericht des SBV blieb die Tätigkeit im Bauhauptgewerbe zwischen 2017 und 2018 stabil. Es ist jedoch mit einem Rückgang der Bestellungen in unserem Wirtschaftszweig zu rechnen. Dazu wird es nicht unbedingt im Jahr 2018 kommen. Mehrere Zeichen deuten jedoch darauf hin, dass die aktuell günstige Situation im Bauwesen in einigen Jahren zu Ende geht.

Wie sieht die Zukunft aus? Es gibt erste Anzeichen. Die kantonale Raumplanung, die zurzeit in der Vernehmlassung ist, die Stärkung der Verordnung über die Vermeidung und die Entsorgung von Abfällen, die knappen öffentlichen Mittel, die Zunahme freier Wohnungen im Kanton, die ausländische Konkurrenz, die in die Schweiz entsandten Arbeitnehmer – das sind alles Punkte, die den Druck auf das Bauwesen beeinflussen und erhöhen werden. Die Tätigkeit des Bauhauptgewerbes unserer KMU wird sich deshalb mittelfristig verändern. Mit der Verdichtung der Siedlungsgebiete wird der Bau von Einfamilienhäusern nach und nach verschwinden und durch den Bau von grösseren Bauwerken ersetzt. Die neuen Ausnutzungsziffern ermöglichen die Erhöhung der Gebäude, wodurch leichtes Baumaterial anstelle von Beton und Backsteinen verwendet wird. Durch die Einführung der Digitalisierung werden wir das Bauwesen neu überdenken müssen, auch wenn dieses Thema meiner Meinung nach noch nicht ganz aktuell ist. Liebe Baumeister, ich glaube dass sich unsere Unternehmen, und vielleicht insbesondere Kleinunternehmen, anpassen werden müssen!

Bleiben wir optimistisch. Nehmen wir uns aber nun die Zeit, das alles zu überlegen, um für unsere Zukunft die richtigen Lösungen zu finden. Zu Beginn dieses neuen Jahres möchte ich als Präsident des Freiburgischen Baumeisterverbands, dass das Bauwesen auch künftig vom Know-how der Unternehmen geprägt ist mit den Zielen, qualitativ hochstehende Bauwerke zu erstellen und die für jedes seriöse Unternehmen nötige Wirtschaftlichkeit im Auge zu behalten.

Abschliessend zitiere ich den Präsidenten John Fitzgerald Kennedy:

«Man hat immer die Wahl. Die Wahl hat aber Konsequenzen!»

Nun wünsche ich Ihnen, liebe Baumeister und Partner, alles Gute und viel Freude und Glück im neuen Jahr.

Jean-Luc Schouwey

HERZLICHE GRATULATION AN JPF CONSTRUCTION SA

Am Freitag, 3. November 2017 nahm unser Mitglied, das Unternehmen JPF Construction SA in Bulle bei Espace Gruyère einen Preis der IV-Stelle des Kantons Freiburg für sein beispielhaftes Engagement bei der Wiedereingliederung eines gesundheitlich angeschlagenen Mitarbeiters entgegen. Der Preis für diese berufliche Wiedereingliederung wurde von Herrn Mario Fedeli überreicht, Direktor der IV-Stelle des Kantons Freiburg in Anwesenheit zahlreicher Persönlichkeiten aus der Politik und der Wirtschaft des Kantons Freiburg. JPF passte einen Arbeitsplatz an, damit der Mitarbeiter im Rahmen einer körperlich weniger anstrengenden Tätigkeit weiterhin im Unternehmen arbeiten kann.

Der Freiburgische Baumeisterverband gratuliert der Geschäftsleitung und den Human Resources des Unternehmens JPF für dieses schöne Beispiel für die Unterstützung eines treuen Mitarbeiters. Er dankt auch der IV-Stelle des Kantons Freiburg, diesen Preis geschaffen zu haben, der jährlich verdienstvolle Unternehmen und Mitarbeiter auszeichnet.

Zu Beginn dieses neuen Jahres wünschen wir uns, dass es künftig möglichst häufig zu dieser Art Engagement kommt.

Jean-Daniel Wicht



Fabrique de produits en béton et simili



A. HELFER SA
Rte des Chênes 46 - 1727 Corpataux
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

LEVA CORBIERES SA
Rte des Echamps 3 - 1647 Corbières
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06

centre **RIESEN**

Fribourg | Bulle | Payerne

Cuisine & Habitat
Electroménager

www.centre-riesen.ch

Debrunner Acifer

klöckner & co multi metal distribution

Le partenaire de l'entrepreneur pour

Aciers d'armature, treillis, préfabrication et accessoires d'armature, aciers,

Route du Tir Fédéral 14
1723 Glivisiez
tél. 026 460 23 18
fax 026 460 22 51



www.d-a.ch

L'AVENIR EST AU BIM

Le BIM, en français Modélisation des Informations d'un Ouvrage, devient incontournable dans l'industrie de la construction. Il permet le partage d'informations fiables tout au long du cycle de vie d'un ouvrage, depuis la phase de conception jusqu'à la démolition, en passant par la construction et l'exploitation. Le BIM est de plus en plus souvent exigé par les maîtres de l'ouvrage car il permet une meilleure gestion des informations et une économie sur les coûts de conception, de construction et d'exploitation.

Objectif BIM aide les entreprises à comprendre les opportunités, les avantages et les conséquences de l'adoption du BIM. Nous assistons les architectes, les ingénieurs, les entrepreneurs ou encore les promoteurs immobiliers pour la mise en place du BIM dans leur entreprise ou sur leurs projets.

Objectif BIM propose des solutions BIM qui se basent sur la pratique dans les bureaux

d'études et sur les chantiers. Son fondateur a plus de trente ans d'expérience dans la conception et la surveillance des travaux d'ouvrages de génie civil. Cette expérience, ajoutée à des formations pointues sur le BIM, offre des compétences uniques dans la région. Nous collaborons avec l'EPFL et l'HEIA à Fribourg sur des thématiques BIM pour leurs étudiants en architecture et en génie civil. Le BIM vous intéresse ? Objectif BIM, c'est également un site internet qui, depuis 5 ans, rassemble une multitude d'informations sur le BIM. Nous offrons dans nos locaux de Granges-Paccot des présentations gratuites sur le BIM, suivies de démonstrations des possibilités de collaboration actuellement offertes par les outils BIM.

Patrick Riedo

Objectif BIM : www.objectif-bim.com

Route de la Chenevière 10A

1763 Granges-Paccot

Téléphone +41 26 470 10 00

Portable +41 79 199 62 77



Modèle BIM prêt pour la coordination et le suivi des problèmes

Indemnités intempéries

Suite au petit déjeuner du 30 septembre 2017, organisé par la FFE, sur le thème « **comment remplir les formulaires intempéries ?** », le lien internet ci-après vous précisera la marche à suivre pour l'obtention des indemnités.

Nous restons volontiers à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires.

<http://www.cppf-pbkf.ch/index.php/fr/102-intemperies.html>

Petit déjeuner des entrepreneurs

Le BIM vous intéresse, alors n'hésitez pas à participer à la conférence qui aura lieu le :

mardi 23 janvier à 7h00

au secrétariat de la FFE à Givisiez.

NOUVEAU COLLABORATEUR À LA FFE

Un nouveau collaborateur a été engagé au 15.11.2017 pour la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF).

Suite au départ de Maude Papaux, la Fédération a engagé, au mois de novembre 2017, Matthieu Wider, de Guin pour compléter l'équipe de la CPPF. Âgé de 25 ans, il est titulaire d'un CFC d'employé de commerce. Après avoir travaillé chez Bio-Rad à Cressier, Monsieur Wider a décidé de relever un nouveau défi. Son bilinguisme, parlé et écrit est très apprécié par le secrétariat de la CPPF.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et surtout beaucoup de plaisir dans cette nouvelle fonction.

Céline Spühler



Matthieu Wider

VISITE DE CHANTIERS

La Fédération a organisé, au mois de septembre 2017, une visite d'un des plus importants chantiers de suisse romande à Givisiez.

Le rassemblement des participants a eu lieu le 15 septembre 2017, à 14h00, devant les bureaux de la Fédération à Givisiez.

42 participants ont été transportés en bus vers la destination du jour : le futur centre logistique des Transports Publics Fribourgeois (TPF) et le pont du Tiguellet à Givisiez, un site gigantesque pour deux chantiers en cours de réalisation.

Deux groupes se sont formés, l'un conduit par Monsieur Frédéric Lampin des TPF et l'autre par Monsieur Jean-Marie Seydoux du Service des Ponts et Chaussées (SPC). Les entrepreneurs présents ont pu mesurer la complexité de ces deux chantiers particulièrement impressionnants. A terme, la zone industrielle de Givisiez va changer totalement de visage. Les travaux vont bon train mais devraient durer jusqu'en 2019.

A l'issue de cette visite de chantier qui fût très intéressante pour nos membres, l'activité du jour s'est poursuivie par un apéritif savouré en plein air, à la FFE à Givisiez.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les Transports Publics Fribourgeois Holding (TPF) SA ainsi que le Service des Ponts et Chaussées (SPC), pour l'organisation de ces deux visites très instructives.

Sylvie Bardy



Quelques chiffres

Centre logistique des tpf

Charpente métallique (situation au 31.12.2017)

- 3'200 pièces montées, pour un total de 1'000 to
- 15'900 boulons
- 10'000 m² de tôles profilées pour dalles mixtes et toitures

Maçonnerie (situation au 31.10.2017)

- 33'000 m³ de béton (ce qui représente env. 4'715 camions malaxeurs)
- 3'600 tonnes d'acier d'armatures (soit env. 140 camions semi de 27 to)
- 100 banches métalliques de coffrages de murs (2.40m / 2.80m)
- 250 tables de coffrage (de 17 m² chacune, ce qui représente env. 4'250 m² de coffrage de dalles)

Engins spéciaux

8 nacelles élévatrices, 6 grues, 1 grue mobile

Pont du Tiguellet

- Longueur du pont 290 m
- Largeur du tablier 12 m
- 6'000 m³ d'excavation
- 4'000 m³ de béton
- 650 to d'acier d'armature
- 63 to d'acier de précontrainte

BAUSTELLENBESUCH

Im September 2017 organisierte der Verband den Besuch einer der grössten Baustellen in der Westschweiz in Givisiez.

Die Teilnehmer versammelten sich am 15. September 2017 um 14:00 Uhr vor den Büros des FBV in Givisiez. Die 42 Teilne-

hmer wurden im Bus an den Zielort des Tages geführt: das künftige Logistikzentrum der Freiburgischen Verkehrsbetriebe (TPF) und die Tiguellet-Brücke in Givisiez, zwei Baustellen, die an einem riesigen Standort umgesetzt werden.

Es wurden zwei Gruppen gebildet. Eine wurde von Herrn Frédéric Lampin der TPF und die andere von Herrn Jean-Marie Seydoux vom TBA geführt. Die Industriezone in Givisiez wird aufgrund dieser Bauwerke völlig anders aussehen. Die Arbeiten schreiten zügig voran, werden aber bis 2019 dauern.

Nach diesem für unsere Mitglieder sehr interessanten Baustellenbesuch ging der Tag mit einem Apero weiter, der draussen beim FBV in Givisiez stattfand. Wir nutzen die Gelegenheit, um den Freiburgischen Verkehrsbetrieben Holding (TPF) AG und der Raumplanungs-, Umwelt und Baudirektion RUBD vielmals für die Organisation dieser beiden sehr lehrreichen Besuche zu danken.

Sylvie Bardy



PARTENARIAT SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

Prestations de PMSE SA
au service des membres de la Fédération
Fribourgeoise des Entrepreneurs



Ce partenariat permet la mutualisation d'un service de santé au travail, en mettant à disposition des entreprises membres de l'association un médecin du travail référent et un pôle de professionnels experts. Par ailleurs, il existe la possibilité d'intervenir à la carte auprès des entreprises membres, en fonction des besoins et des risques spécifiques au domaine d'activité.

OBJECTIFS

Les objectifs que nous pouvons raisonnablement envisager, en fonction de l'expérience que nous avons et le profil des collaborateurs sont :

- ⇒ **Veiller aux exigences légales** en matière de sécurité et de santé au travail, et informer l'association et les entreprises membres pour la mise à jour des directives d'entreprises (définir un interlocuteur référent qui assurera le relais) ;
- ⇒ Instaurer une **dynamique santé au travail** au sein de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs ;
- ⇒ **Accompagner le personnel** dans ses problématiques de santé et/ou de sécurité au travail ;

Des professionnels à disposition

- Médecin du travail référent
- Une intervention annuelle dans le cadre des « cafés contacts » sur une thématique de santé au travail et/ou médecine au travail.

Des prestations à la carte sur demande des membres à un tarif préférentiel 2018 (-5%)



Conseil et mise en conformité aux exigences légales

- Accompagnement et aide au pilotage de la santé et sécurité MSST ;
- Accompagnement de la femme enceinte ;



Interventions ponctuelles ou annuelles selon les besoins

- Ateliers de sensibilisation à un thème de la santé et/ou risques professionnels : projets de prévention et/ou de campagne de promotion de santé pour le personnel, proposés et réalisés selon les besoins ;
- Ligne santé : permanence téléphonique à disposition de tous les collaborateurs pour toute question relative à la santé et au bien-être ;
- Hotline Confiance : une personne de confiance externe, à disposition des collaborateurs, pour toutes les situations d'atteinte à l'intégrité de la personne, une écoute neutre en toute confidentialité ;



Campagne de vaccination

- Contre les risques professionnels, selon les recommandations et/ou exigences légales ;
- Contre la grippe saisonnière ;



Visites médicales d'aptitude au poste de travail ou à l'embauche

- Selon risques professionnels, également pour les apprentis, par le médecin du travail FMH ;
- Gestion de situations complexes ;
- Evaluation des risques spécifiques à l'entreprise.



Et bien plus encore...

Retrouvez le descriptif de nos prestations
sur le site internet,

www.pmse.ch/prestations



web

Novembre 2017

PMSE SA, siège • ch. du Château-Bloch 11 • 1219 le Lignon - Genève • Tél: +41.22.970.19.06 • Fax: +41.22.970.19.07 • contact@pmse.ch





ESPACE
GRUYERE

energissima

2018

LE SALON DES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES ET DES TECHNOLOGIES DURABLES



AU PROGRAMME

Conférences pour les propriétaires et les professionnels
Espace e-mobilité pour tester les véhicules de demain
Ateliers scientifiques pour les enfants

10'000
VISITEURS CIBLÉS B2B / B2C

7'000
M² DE SURFACE D'EXPOSITION

100
EXPOSANTS DE TOUTE LA SUISSE
ET DE L'ÉTRANGER

50
CONFÉRENCES ET ANIMATIONS

12-15 AVRIL 2018 | BULLE

www.energissima.ch

PARTENAIRE OR



AVEC LE SOUTIEN DE



PARTENAIRES MEDIA





OUVERT ET ENGAGÉ

Routes Modernes SA et André Antiglio SA
ont fusionné le 1^{er} janvier 2018 en une seule entreprise



ANTIGLIO

FRIBOURG

Rte de la Gruyère 6
1700 Fribourg
T +41 26 426 5111

MURTEN

Grande Ferme 8
3280 Murten
T +41 26 670 60 30

PAYERNE

Rte de Grandcour 68
1530 Payerne
T +41 26 660 25 37

VAULRUZ

Grand Rue 104
1627 Vaulruz
T +41 26 912 23 63

L'ACCIDENT DU TRAVAIL COÛTE CHER À TOUT LE MONDE

« Accusés, levez-vous ». Dans une halle du centre de congrès de Forum Fribourg pleine à craquer, jeudi 31 août 2017, 530 personnes, patrons ou chargés de sécurité d'entreprises et d'administrations romandes retiennent leur souffle.

Grave et solennel, le Président du Tribunal va rendre le verdict du procès intenté au directeur de l'entreprise Patron & Fils SA, Jean-Paul Patron, au chargé de sécurité Yves Coordinateur et à Pierre Bosseur, magasinier dans cette entreprise où régnait une ambiance entre inculture crasse en matière de sécurité et véritable culture de l'insécurité. Tous étaient impliqués dans un grave accident qui a laissé un adolescent de 17 ans estropié à vie après une chute de quatre mètres. Et tous l'ont payé très cher, au plan pénal comme au plan civil.

Un procès fictif organisé par la Suva

Le procès était fictif, organisé par la Suva dans le cadre de la campagne « Apprentissage en toute sécurité », mais il était d'un réalisme extrême. Présidé par un véritable Président de Tribunal, Jean-Daniel Martin, il opposait un authentique procureur, Franz Moos, et de vrais avocats, Laurent Etter, Yves Nicole et Pierre-André Oberson pour la défense, Luc Pittet pour l'apprenti. Le directeur Jean-Paul Patron était interprété Jean-Daniel Wicht, directeur de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, patron des patrons fribourgeois. Côté résultat, le caractère implacablement logique des condamnations ne laisse pas de doute : un procès véritable aurait abouti au même résultat, ce qui a sans doute fortement impressionné les participants à cet «Event Tribunal 2017», et leur a fait toucher du doigt les risques énormes qu'il y a à tolérer des situations dangereuses au travail.

Le stress conduit à l'accident

Ce matin-là, c'était le stress chez Patron & Fils SA, où une grosse commande devait partir d'urgence. Comme par un fait exprès, l'apprenti Tom Victime avait fait

la fête la veille au soir. Arrivé en retard, fatigué et encore alcoolisé, il s'est fait remonter les bretelles par tout le monde. Pressé par le temps, Bosseur l'a obligé, malgré ses réticences, à monter sur une palette enfourchée sur son élévateur pour chercher du matériel sur un rayon à quatre mètres de haut. Une manœuvre dangereuse et interdite, qu'il effectuait souvent malgré les remontrances de Coordinateur. Victime a perdu l'équilibre et a chuté sur le sol, se brisant le bassin, ce qui laissera cet espoir du cyclisme romand boiteux, souffrant de vives douleurs et handicapé à vie. L'enquête a révélé que le directeur et le chargé de sécurité savaient que Bosseur avait l'habitude de faire cela pour gagner du temps et le toléraient tacitement par leur inertie. Aucun des deux n'a réagi de manière efficace, Patron refusant même de payer au magasinier la formation nécessaire de conducteur de chariot élévateur. Quant à Coordinateur, il n'a pas été à la hauteur de sa responsabilité en ne prenant pas de mesures efficaces pour empêcher l'incorrigible Bosseur de mettre ses collègues en danger.

Un accident qui coûte cher

Un accident coûtera toujours plus, en temps, en argent et en nuis divers, que les mesures qui doivent l'empêcher. Ce message est passé sept sur sept. Les trois responsables ont été condamnés au pénal sans indulgence, et avec des considérants cinglants. Le magasinier Pierre Bosseur, dont l'obstination à ignorer les consignes a causé directement l'accident, a été condamné à 150 jours-amende (à 40 CHF,

soit 4800 CHF) avec sursis, une amende ferme de 500 CHF et 7'800 CHF de frais de justice. Le directeur Jean-Paul Patron a été condamné à 120 jours-amende (à 300 CHF le jour, soit 36'000 CHF) avec sursis, une amende ferme de 9'000 CHF et 4'557 CHF de frais de justice. Quant au chargé de sécurité Yves Coordinateur, il a failli à sa mission en se montrant trop mou, dans un contexte où il était pris entre le marteau d'un patron exigeant et moyennement branché sécurité, et l'enclume d'un ouvrier un peu bas de plafond, qui persistait à violer normes et interdits pour gagner du temps et se simplifier la vie. Il l'a payé de 60 jours-amende (3'600 CHF) avec sursis et de 2'435 CHF de frais de justice.

Au civil, c'est pire encore : l'entreprise Patron & Fils SA a été condamnée à payer 540'000 CHF à l'apprenti. Quant à Coordinateur et Bosseur, ils devront rembourser à leur employeur 20 et 50 % de l'indemnité versée par l'entreprise Patron & Fils, soit respectivement 106'000 et 265'000 CHF. Des sommes colossales, qui ne couvrent même pas tout le dommage de Victime. Fatigué et alcoolisé, l'apprenti n'était pas en état de travailler et aurait mieux fait de rester chez lui. Cet état l'a rendu incapable de dire « STOP » à l'ordre dangereux de Bosseur, comme le conseille la Suva. Voyant dans sa présence sur le lieu de travail une faute qui a également joué un rôle dans la survenance de cet accident, la Présidente du Tribunal civil, Mélanie Chollet-Humberset a réduit de 20 % les indemnités auxquelles il aurait eu droit, laissant à sa charge plus de 106'000 CHF.

Antoine Rüt
Journaliste et chroniqueur
judiciaire à la retraite



Près de 600 personnes écoutent attentivement le verdict

DER ARBEITSUNFALL KOMMT ALLE TEUER ZU STEHEN

«Die Angeklagten mögen sich erheben.» In der vollen Halle im Forum Fribourg halten am 31. August 530 Personen, Firmenchefs und Sicherheitsbeauftragte von Westschweizer Unternehmen und Verwaltungen, den Atem an.

Der Gerichtspräsident tritt ernst und feierlich auf. Gleich wird er das Urteil im Prozess gegen den Direktor der Firma Patron & Fils SA, Jean-Paul Patron, den Sicherheitsbeauftragten Yves Coordinateur und den Lageristen Pierre Bosseur verkünden. Sie stehen für einen Betrieb, in dem das Klima zwischen krasser Sicherheitsunkultur und wahrer Unsicherheitskultur schwankt. Alle waren in einen schweren Unfall verwickelt, bei dem ein 17-Jähriger aus vier Metern gestürzt ist und sich eine lebenslange Behinderung zugezogen hat. Dies müssen alle teuer bezahlen, straf- und zivilrechtlich.

Der Prozess, den die Suva im Rahmen der Kampagne «Sichere Lehrzeit» veranstaltet hat, war fiktiv, aber äusserst realitätsnah. Ein echter Gerichtspräsident, Jean Daniel Martin, führte den Vorsitz. Ein leibhaftiger Staatsanwalt, Franz Moos, stand richtigen Rechtsanwälten gegenüber: Laurent Etter, Yves Nicole und Pierre-André Oberson als Verteidiger, Luc Pittet als Vertreter des Lernenden. Den Firmenchef Jean-Paul Patron spielte Jean-Daniel Wicht, Direktor des Freiburgerischen Baumeisterverbandes. Die absolut nachvollziehbaren Verurteilungen lassen keinen Zweifel daran, dass ein echter Prozess gleich ausgegangen wäre. Dies hat die Teilnehmenden am «Gerichtsevent 2017» sicher tief beeindruckt. Sie konnten hautnah miterleben, welche enormen Risiken entstehen, wenn gefährliche Situationen am Arbeitsplatz toleriert werden. An

jenem Morgen ging es bei Patron & Fils SA wegen einer dringend auszuliefernden Grossbestellung hektisch zu. Der Lernende Tom Victime hatte ausgerechnet am Vorabend tüchtig gefeiert. Er kam zu spät, war verschlafen und verkateret. Von allen Seiten kriegte er eins aufs Dach. Bosseur, der unter Zeitdruck stand, drängte den Lernenden gegen dessen Widerstand, er solle eine vom Hubstapler aufgenommene Palette besteigen, um in vier Metern Höhe Material aus einem Regal zu holen. Dieses gefährliche und verbotene Manöver wandte er trotz Vorhaltungen von Coordinateur häufig an. Victime verlor das Gleichgewicht, stürzte zu Boden und erlitt einen Beckenbruch. Nun hinkt der frühere Hoffnungsträger des Westschweizer Radsports, hat starke Schmerzen und ist sein Leben lang behindert. Wie die Untersuchung ergeben hat, wussten der Direktor und der Sicherheitsbeauftragte, dass Bosseur regelmässig zu dieser Methode griff, um Zeit zu sparen, und tolerierten dies stillschweigend mit ihrer Untätigkeit. Keiner von beiden reagierte angemessen. Patron weigerte sich sogar, dem Lageristen die erforderliche Ausbildung zum Staplerfahrer zu zahlen. Coordinateur nahm seine Verantwortung nicht wahr, da er keine wirksamen Massnahmen traf, um den unverbesserlichen Bosseur daran zu hindern, seine Kollegen in Gefahr zu bringen.

Un accident qui coûte cher

Ein Unfall kostet immer mehr Zeit, Geld und Nerven als die Massnahmen zu dessen Verhinderung. Diese Botschaft ist deutlich angekommen. Die drei Verantwortlichen wurden strafrechtlich hart verurteilt, und die Urteilsbegründung ist scharf formuliert. Der Lagerist Pierre Bosseur, der mit seiner beharrlichen Missachtung der Sicherheitshinweise

den Unfall direkt verursacht hat, wurde zu 150 Tagessätzen (à CHF 40, d.h. CHF 4800) bedingt, zu einer unbedingten Busse von CHF 500 und Gerichtskosten CHF 7800 verurteilt. Der Direktor Jean-Paul Patron wurde zu 120 Tagessätzen (à CHF 300, d.h. CHF 36'000) bedingt, einer unbedingten Busse von CHF 9000 und Gerichtskosten von CHF 4557 verurteilt. Der Sicherheitsbeauftragte Yves Coordinateur hat seinen Auftrag nicht erfüllt, weil er sich zu schwach gezeigt hat in seiner Sandwichposition zwischen einem fordernden, für Sicherheitsfragen wenig aufgeschlossenen Chef und einem etwas einfach gestrickten Mitarbeiter, der beständig Regeln und Verbote verletzte, um Zeit zu gewinnen und den bequemen Weg zu gehen. Er wurde zu 60 Tagessätzen (CHF 3600) bedingt und Gerichtskosten von CHF 2435 verurteilt.

Zivilrechtlich kam es noch schlimmer: Die Firma Patron & Fils SA wurde zur Zahlung von CHF 540'000 an den Lernenden verurteilt. Coordinateur und Bosseur müssen ihrem Arbeitgeber 20 bzw. 50 % der von Patron & Fils gezahlten Entschädigung, also CHF 106'000 bzw. 265'000, zurückerstatten. Diese Riesensummen decken nicht einmal den gesamten Schaden von Victime. Übermüdet und alkoholisiert, war der Lernende nicht in der Lage zu arbeiten und wäre besser zu Hause geblieben. In diesem Zustand war er unfähig, auf Bosseurs gefährliche Aufforderung mit «Stopp» zu reagieren, wie dies die Suva empfiehlt. Die Präsidentin des Zivilgerichts, Mélanie Chollet-Humberset, wertete seine Anwesenheit am Arbeitsplatz als Fehler, der zum Eintritt des Unfalls mit beigetragen hat, und verminderte die Entschädigungen, auf die er Anspruch gehabt hätte, um 20 %. Somit gehen CHF 106'000 zu seinen Lasten.

Antoine Rüt
Journalist und Gerichtsberichterstatler im
Ruhestand



BETON CENTRE SA FRIBOURG



Objet du concours romand

La formation professionnelle un pilier des activités de notre association patronale !



BRICKSKILLS 2017

Treize jeunes maçons de la région 1 Romandie, se sont affrontés à Beau- lieu du mercredi 22 au samedi 25 novembre, lors du concours régional de maçonnerie 2017.

Organisé par la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs, sous l'égide de la Société Suisse des Entrepreneurs, ce championnat permet aux trois meilleurs des treize candidats d'accéder à la demi-finale Suisse, qui a eu lieu à Bâle en janvier 2018. La Halle des maçons de Fribourg a présenté trois candidats à ce concours : Dario Lassnig de l'entreprise Rappo AG à Alterswil, Loïc Despont de l'entreprise Ropraz SA à Romont et Roman Gaschen de l'entreprise Antonietti Kerzers AG à Chiètres.

Bons résultats pour les trois jeunes fribourgeois

Nos trois apprentis ont atteint, dans l'ordre, la 5ème, la 6ème et la 7ème place. Nous souhaitons réitérer nos félicitations pour leur engagement. Il faut savoir que pendant les 21 heures qu'ils avaient à disposition, ils ont dû poser 420 briques soit : tracer, scier, maçonner et nettoyer l'objet du concours ceci tout en travaillant avec la meilleure précision et surtout proprement. Bravo à ces trois jeunes apprentis maçons. Ils peuvent être fiers de leurs prestations à ce premier concours.

Pierre-André Bucher

BRICKSKILLS 2017

Dreizehn junge Maurer aus der Westschweiz trafen sich vom Mittwoch 22. bis Samstag 25. November in Beaulieu.

Diese Meisterschaft wurde unter der Schirmherrschaft des Schweizerischen Baumeisterverbands vom Waadtländischen Baumeisterverband organisiert und ermöglicht den drei Besten der dreizehn Kandidaten, am Schweizerischen Halbfinale teilzunehmen, der im Januar 2018 in Basel stattfindet. Die Maurerhalle Freiburg stellte an diesem Wettbewerb drei Kandidaten, Dario Lassnig vom Unternehmen Rappo AG in Alterswil, Loïc Despont vom Unternehmen Ropraz SA in Romont und Roman Gaschen vom Unternehmen Antonietti Kerzers AG in Kerzers. Die 3 jungen Freiburger mit guten Resultaten Unsere drei Lehrlinge belegten die Plätze 5, 6 und 7. Wir gratulieren ihnen nochmals herzlich für ihr Engagement. Während der 21 ihnen zur Verfügung stehenden Stunden mussten sie nämlich 420 Backsteine verlegen, das heisst, es musste gezeichnet, geschnitten, gemauert und gereinigt werden, wobei mit der bestmöglichen Genauigkeit und vor allem sauber gearbeitet werden musste. Bravo an diese jungen Maurerlehrlinge, sie dürfen stolz sein auf ihre Leistungen an diesem ersten Wettbewerb.

Pierre-André Bucher

COMPTOIR DE MORAT 2017

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a pris part au comptoir de Morat (GAM) qui a eu lieu du 14 au 17 septembre 2017.

La promotion des métiers de la construction nous tenant à cœur, nous tenions tout particulièrement à y participer. Afin de marquer cet événement et pour partager un moment de convivialité, un apéritif d'ouverture a été organisé pour les membres de notre Fédération. Durant la manifestation, des apprentis maçons ont animé le stand. Cette activité a connu un grand succès et a éveillé l'intérêt de nombreuses personnes, de tout âge. Grâce à l'aide des apprentis, la plupart des visiteurs ont saisi la chance de poser leur première brique. D'autre part, un sondage sous forme de concours a été organisé, afin de déterminer l'image que le grand public se fait du métier de maçon. Grâce aux nombreux commentaires, nous allons pouvoir améliorer la promotion de ce métier auprès des jeunes et des conseillers en orientation. À la clef de ce concours, une caisse à outil de maçon complète a été offerte au gagnant. Nous remercions toutes les personnes qui par leur engagement et leur contribution nous ont permis de réaliser un magnifique stand qui a remporté un franc succès auprès de nos visiteurs.

Kristel Spiesberger

GEWERBEAUSSTELLUNG MURTEN 2017

Der Freiburgerische Baumeisterverband nahm an der Gewerbeausstellung Murten (GAM) teil, die vom 14. bis am 17. September 2017 stattfand.

Da uns die Förderung der Bauberufe am Herzen liegt, war es für uns besonders wichtig, daran teilzunehmen.

Um diesen Anlass gebührend zu würdi-

gen und einen gemütlichen Augenblick zu geniessen, wurde für die Mitglieder unseres Verbands ein Eröffnungs-Apero organisiert.

Während der Veranstaltung kümmerten sich Maurerlehrlinge um den lebhaften Betrieb des Stands. Diese Tätigkeit war ein Grossefolg und weckte das Interesse von vielen Leuten aller Altersgruppen. Mit der Unterstützung der Lehrlinge nutzten die meisten die Gelegenheit, ihren ersten Backstein zu verlegen.

Ausserdem fand eine Umfrage in Form eines Wettbewerbs statt. Ziel war es, in

Erfahrung zu bringen, welches Image die breite Öffentlichkeit vom Maurerberuf hat. Mit den zahlreichen Kommentaren werden wir die Förderung dieses Berufes bei den Jungen und den Berufsberatern gezielt verbessern. Der Gewinner des Wettbewerbs durfte eine komplette Maurer-Werkzeugkiste entgegennehmen. Wir danken allen, die uns mit ihrem Engagement und ihrem Beitrag ermöglichten, einen tollen Stand zu erstellen, der bei unseren Besuchern äusserst gut ankam.

Kristel Spiesberger



Agenda 2018 des séances

- 23.01.2018 petit déjeuner BIM, modélisation 3D
- 30.01.2018 petit déjeuner prévention santé au travail
- 21.02.2018 comité extraordinaire (projet Courtepin)
- 15.03.2018 assemblée extraordinaire (projet Courtepin)
- 26.04.2018 comité ordinaire
- 06.06.2018 assemblée ordinaire
- 29.06.2018 journée de la construction
- 06.12.2018 assemblée extraordinaire



SÉMINAIRE SUR LES MARCHÉS PUBLICS

Les connaissances sur les marchés publics ne sont pas encore partout suffisantes. C'est pour cette raison que la Conférence Cantonale de la Construction (CCC), en collaboration avec la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE), la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) ainsi que l'Université de Fribourg, a organisé un séminaire sur le thème des marchés publics le 5 octobre 2017 à l'Aula Magna de l'Université de Fribourg.

Les marchés publics réglementent l'achat de constructions, de fournitures et de services par les pouvoirs publics. Ils veillent à ce que tous les soumissionnaires soient traités de manière équitable. Cela signifie que le soumissionnaire proposant le meilleur rapport qualité-prix se verra adjudger le marché.

Monsieur Martin Leu, Secrétaire général de la DAEC, cite quelques critères d'aptitudes fixés par l'adjudicataire qui lui permettent de vérifier les capacités des soumissionnaires concernant les aspects suivants :

- Professionnel/spécialité
- Financier
- Économique
- Technique
- Organisationnel

Par ailleurs, l'adjudicataire peut aussi demander des précisions au soumissionnaire sur des points comme :

- Type et volume des travaux qui devront être confiés à un sous-traitant
- Nom et siège des entreprises qui participeront à l'exécution des travaux
- Preuve de l'aptitude des entreprises qui participeront à l'exécution des travaux

Monsieur Vincent Ducrot, Directeur des TPF, a également donné un exposé très intéressant. Dans sa présentation, il a expliqué comment une entreprise peut remporter ou perdre un marché public. Il a souligné l'importance d'anticiper de futurs appels d'offres. Dans ce contexte, il est permis d'être en contact avec l'adjudica-

taire tant que l'appel d'offres n'a pas été publié. Par ailleurs, il est aussi important d'investir un maximum de temps et de s'informer en détail sur le futur projet et sur les attentes de l'adjudicataire.

Monsieur Alain Wolff, Président de l'Observatoire des marchés publics romands (OMPr), a expliqué la structure et le but de cette organisation. L'OMPr contrôle tous les appels d'offres qui concernent les mandataires de la construction. Cet organe veille à ce que la procédure se déroule correctement et que chaque soumissionnaire ait les mêmes chances. Ces travaux sont effectués par des ingénieurs ou des architectes.

Dans son intervention, Monsieur Jean-Daniel Wicht, Directeur de la FFE et Secrétaire de la CCC, a présenté le nouveau document fribourgeois qui définit les critères d'aptitude et d'adjudication à prendre en compte en fonction de l'importance de l'ouvrage. Par ailleurs, il a donné aux entrepreneurs fribourgeois une information importante : dès le 1er janvier 2018, pour les ouvrages de la catégorie 3, la procédure aura lieu en deux temps sur le modèle du système vaudois. Pour rappel, dans un premier temps, l'entreprise dépose son offre. Le pouvoir adjudicateur contrôle les offres, établit le tableau comparatif et le transmet aux soumissionnaires. L'entreprise choisit si elle souhaite poursuivre la procédure en fonction des points obtenus à la notation du prix. Ainsi, elle ne perd pas de temps à préparer et à déposer d'autres documents si elle n'a aucune chance de rattrapper le retard avec l'évaluation des critères d'adjudication.

L'exposé de Monsieur Gian Carlo Chiovè, Architecte cantonal et chef du service des bâtiments (SBat), a donné un aperçu de l'évolution possible de la construction d'ici quelques années. La durabilité des bâtiments est notamment un aspect important.

À l'avenir, les bâtiments devraient non seulement permettre d'économiser de l'énergie, mais ils devraient aussi avoir un bilan énergétique positif. Ces bâtiments sont appelés « constructions à énergie positive. » Une autre étape difficile sera l'intégration du développement durable au niveau de

l'urbanisme. Cela nécessite toutefois une collaboration étroite entre les milieux politiques, les autorités, les architectes et les urbanistes.

Monsieur André Magnin, Ingénieur cantonal et chef de service des ponts et chaussées SPC, a parlé de ses expériences. Au fil du temps, il constate que pratiquement tous les travaux de construction du service des ponts et chaussées sont adjudgés à des entreprises ayant leur siège ou leur succursale dans le canton de Fribourg. C'est seulement dans de très rares cas que des entreprises des régions limitrophes remportent un marché. Pour terminer, Monsieur Magnin a encore informé les participants sur les futurs projets en cours de l'Etat de Fribourg. Le séminaire a été suivi par une table ronde dirigée par Monsieur Jean-Baptiste Zufferey, Professeur à l'Université de Fribourg et Président de l'institut pour le droit suisse et international de la construction.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- À qui profite le plus la recherche de la qualité et de la durabilité ?
- Comment orienter cette recherche afin qu'elle soit bénéfique à l'emploi et aux entreprises de la région ?

La conclusion et les remerciements ont été ensuite adressés par Monsieur Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat et Directeur de la DAEC ainsi que par Monsieur Jean-Luc Schouwey, Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs et de la Conférence Cantonale de la Construction. De chaleureux remerciements ont été adressés à la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, à l'Union Patronale du Canton de Fribourg ainsi qu'à la Banque Raiffeisen qui ont permis l'organisation de ce séminaire grâce à leur soutien financier. Vous trouvez tous les documents du séminaire sur le lien suivant :

www.ffe-fbv.ch/fr/98-appels_doffres.html

Loris Gauderon



Jean-Baptiste Zufferey

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFE

Notre assemblée générale ordinaire a eu lieu le 14 décembre 2017, au restaurant de Lusine à Corminboeuf et a accueilli 70 participants.

De nombreux thèmes ont été abordés lors de ces assises, dont notamment, le sujet de la sécurité au travail - risques pour l'employeur. En effet, Monsieur Wicht a eu l'occasion de participer activement à un procès pénal fictif qui a eu lieu à Forum Fribourg au mois d'août 2017. Cet événement a été présenté à nos membres à l'aide d'un petit film récapitulatif. Ainsi, les entrepreneurs ont été sensibilisés à l'importance de former leurs employés à la sécurité sur les chantiers. Ce film a agi comme piqûre de rappel à nos membres en insistant sur le fait que la sécurité doit être mis au premier rang

et que leurs employés doivent, à tout prix, se former pour prévenir au maximum les accidents sur les chantiers. En cas d'accident, les conséquences financières peuvent être lourdes !

Le travail au noir préoccupant !

Un de nos membres a fait part de son mécontentement face au manque de démarches prises pour aller à l'encontre de ce problème. En réponse à ceci, le Directeur a informé l'assemblée qu'un groupe de travail a été créé au début 2017 pour préparer des fiches de mesures qui viennent d'être remises au Conseil d'Etat. La FFE suit ce dossier de prêt !

A l'issue de l'assemblée, un apéritif et un excellent repas ont été servis au même endroit pour marquer la fin d'une année 2017 intense pour la Fédération.

Céline Spühler



Restaurant Lusine à Corminboeuf

PROJEKT COURTEPIN

Der Verband gab das Projekt Courtepin am 12. Mai 2017 in die öffentliche Auflage. Es gab keine Oppositionen. Seitdem durchlief das Dossier die verschiedenen betreffenden Staatsämter. 4 negative Vorentscheide wurden uns am 23. Oktober 2017 mitgeteilt. Diese negativen Vorentscheide der Ämter waren darauf zurückzuführen, dass das Projekt falsch verstanden wurde, oder es handelte sich um geringfügige Elemente, die man korrigieren musste. Die verlangten Anpassungen und zusätzlichen Informationen wurden dem BRPA in der ersten Dezemberwoche 2017 übergeben. Nun heisst es, sich etwas zu gedulden, die Bewilligung wird nächstens eintreffen!!!

Jean-Daniel Wicht

VŒUX 2018

Une nouvelle année riche en activités vient de se terminer et le temps est venu de vous remercier pour la confiance témoignée. Nous espérons que la période des fêtes vous a apporté un peu de loisirs et de repos afin de puiser de nouvelles forces pour mener à bien les objectifs 2018. La FFE souhaite à ses membres et à ses partenaires, ainsi qu'à leurs proches, une heureuse nouvelle année avec une bonne santé, des appréciations positives et suffisamment de moments de calme pour se ressourcer. Ensemble, nous serons toujours plus fort !

Le personnel FFE



IMPRESSUM

Rédaction : Sylvie Bardy, Pierre-André Bucher, Loris Gauderon, Antoine Rüf, Céline Spühler, Jean-Luc Schouwey, Kristel Spiesberger, Jean-Daniel Wicht

Mise en page : Jean-Daniel Wicht - **Photos couverture :** Photo synthèse 2BO architectes - Jean-Daniel Wicht

Photos articles : FFE - SUVA page 10

BAECHLER

informatique

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

A tous ses lecteurs,
la Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
souhaite une bonne et
heureuse année 2018

Der Freiburgische
Baumeisterverband
wünscht allen Lesern
ein Frohes neues Jahr 2018

**LA FFE AU SERVICE
D'UNE PROFESSION**

**DER FBV IM DIENSTE
EINES BERUFES**



FFE-FBV
Route André Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch